

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE MARDI, LE 3 AVRIL 2018 À 19H30 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2<sup>E</sup> ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1  
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2  
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3  
Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4  
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5 est absente.  
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

**1. OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

2018-04-087 **1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H32 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2018-04-088 **1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- Taxes d'ordure
- Règlement affichage rue Notre-Dame
- Numéros civiques rue des Pins
- DEA / Défibrillateur
- Cours d'eau rang St-Louis

ADOPTÉ

**1.3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2018**

Considérant que le procès-verbal du 5 février n'a pas été vérifié par la directrice générale, Mme Céline Ouimet;

Ce dernier sera approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

**2. MOT DU MAIRE**

**2.1 PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS**

Monsieur le conseiller Richard Pommainville mentionne qu'on peut avoir une application sur les cellulaires afin de déterminer où il y a des défibrillateurs accessibles sur le territoire. Ce dernier donnera plus d'informations à ce sujet.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais désire féliciter les employés au déneigement pour leur bon travail pour la saison hivernale 2017-2018.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### M. Pierre-Luc Brault

M. Pierre-Luc Brault est pompier et dit avoir parlé à Revenu Canada avec Mme Nathalie L'écuyer, directrice générale adjointe. Il veut une lettre confirmant ses heures admissibles pour Revenu Canada. Il présente une liste de ses heures de bénévolat et formation. Le conseil et Monsieur le Maire s'engage à vérifier et rendra une réponse d'ici lundi prochain.

### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

#### 2018-04-089 4.1 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon la liste déposée en date du 3 avril 2018 au montant de **103 473.84 \$**. De plus, il est autorisé de payer la facture #201800058 de la MRC le Haut-Saint-Laurent au montant de **48 753.90 \$** relativement au 2<sup>e</sup> versement des quotes-parts. La liste est déposée aux archives sous la cote 207-120.

*Je, soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.*

**ADOPTÉ**

#### 4.2 CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

#### 4.3 POSTE ADMINISTRATIF À COMBLER

Une restructuration est à prévoir. Le point sera discuté lors d'une rencontre prévue le 9 avril prochain.

#### 4.4 CANDIDATURES CAMP DE JOUR ET VOIRIE / DATES ENTREVUES

Une date sera confirmée afin de passer les entrevues pour les moniteurs du camp de jour et voirie. Le comité sera formé des personnes suivantes :

- Madame la conseillère Mélissa St-Jean
- Monsieur le conseiller Steve Laberge
- Madame la directrice générale Céline Ouimet

Une personne « neutre » fera également partie du comité de sélection et sera choisie par le comité de sélection.

#### 4.5 SERVICE AMBULANCIER

Monsieur le Maire Gilles Dagenais informe les membres du conseil qu'une rencontre a eu lieu au bureau du député le 4 mars dernier concernant le service ambulancier.

#### 4.6 MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT / COMPTE RENDU

Monsieur le Maire informe le conseil sur la situation déficitaire de la MRC le Haut-Saint-Laurent et le directeur général par intérim, M. Laurent Lampron. Il a un mandat de restructuration et consolidation des finances.

#### 4.7 DEMANDE DE LOCATION 4<sup>E</sup> ÉTAGE

Une demande a été déposée par la maison montréalaise Productions Casablanca inc./ Productions MM Saison 1 inc. » afin d'avoir la possibilité de louer le 4<sup>e</sup> étage du Centre culturel municipal afin d'y loger les bureaux de production et la cuisine du rez-de-chaussée comme espace de repas. Une série télévisée sera tournée sur notre territoire pour une période de quatre ans.

Puisque le tournage doit débiter à la mi-mai et se terminer à la fin novembre, la maison de production désire connaître le prix de location pour les locaux.

Le conseil municipal statue les tarifs suivants :

- Contrat annuel pour un an : 560 \$/mois
- Contrat annuel pour six mois : 610 \$/mois

L'équipe de production passera ce vendredi afin de visiter les locaux.

#### 2018-04-090 4.8 ATELIER DE FORMATION INFOTECH / 22 MAI 2018

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'INSCRIRE deux personnes à l'atelier de formation Infotech qui aura lieu le 22 mai prochain dans les locaux de la MRC le Haut-Saint-Laurent et de défrayer tous les coûts reliés à cette formation.

**ADOPTÉ**

#### 5. SERVICE DES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 2018-04-091 5.1 INSCRIPTIONS FORMATIONS POMPIERS & SURPLUS AFFECTÉ

CONSIDÉRANT l'engagement de sept (7) nouveaux pompiers et le besoin de les former;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la formation « Pompier 1 » pour les nouveaux pompiers nouvellement engagés. Une somme de 7 000 \$ sera transféré du surplus affecté incendie. Le solde sera pris à même le budget 2018 afin de couvrir les coûts de formation. Un premier déboursé de 7 561.14 \$, plus taxes est exigé pour l'inscription.

ADOPTÉ

Les membres du conseil sont informés qu'il y a un candidat qui s'est inscrit à l'IPIQ et s'il n'est pas accepté, il y aura une autre inscription.

2018-04-092 5.3 SOUMISSION ARÉO-FEU / TEST DE POMPE ET INSPECTION COMPLÈTE

CONSIDÉRANT la soumission d'Aréo-feu au montant de 914.05 \$, taxes incluses pour le test de pompe et inspection complète;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'inspection de la pompe telle que spécifiée sur la soumission no. 63161.

ADOPTÉ

6. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2018-04-093 6.1 GROUPE GÉOMATIQUE AZIMUT

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire aller de l'avant avec le « Groupe Géomatique Azimut » pour la conception d'outils de saisie de nos plans d'aqueduc et d'égout;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater le « Groupe Géomatique Azimut » d'aller de l'avant pour la saisie de nos plans d'aqueduc et d'égout, en nous faisant parvenir une soumission des coûts reliés à ce mandat.

ADOPTÉ

6.2 RENCONTRE MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT / M. ALEXANDRE RACICOT, URBANISTE

Une rencontre aura lieu le 9 avril prochain à 19H00 à nos bureaux avec M. Alexandre Racicot, urbaniste de la MRC le Haut-Saint-Laurent relativement au dépôt de cartes de la zone inondable. Tous les membres du conseil y sont invités.

7. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2018-04-094 7.1 DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON / FÊTE NATIONALE 2017

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs à présenter une demande de permis de boisson pour la tenue des festivités de la Fête nationale qui aura lieu SAMEDI, le 23 juin 2018.

ADOPTÉ

2018-04-095 7.2 FÊTE NATIONALE 2018 / FEUX D'ARTIFICE 23 JUIN 2018

CONSIDÉRANT que le 23 juin prochain, il y aura des feux d'artifice dans le cadre des festivités de la St-Jean;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit payer la somme de 5 000 \$ pour l'achat de feux d'artifice;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le paiement de 5 000 \$, taxes incluses à la compagnie BEM Feux d'Artifice inc. pour l'achat des feux d'artifice.

ADOPTÉ

2018-04-096 7.3 DERBY DE DÉMOLITION / PERMIS DE BOISSON 21 ET 22 JUILLET 2018

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER les *Chevaliers de Colomb, conseil 3584* à vendre de la boisson au 400, rang St-Antoine à Saint-Chrysostome dans le cadre du derby de démolition qui aura lieu les 21 et 22 juillet 2018.

ADOPTÉ

7.4 LAREAU COURTIER D'ASSURANCE / ÉVÉNEMENT CORPORATIF

Une demande a été déposée par Lareau Courtier d'assurance, pour la tenue d'un événement corporatif au parc Cécile-Rochefort le 13 ou 20 juillet prochain.

Le conseil municipal suggère la possibilité de demander un don qui sera remis au comité des loisirs pour l'utilisation du parc pour la tenue de l'événement. De plus, il est suggéré de demander un dépôt de 200 \$ pour couvrir le nettoyage des lieux si ce n'est pas fait par les locataires de lieux. S'il y a vente de boissons, un permis de vente sera alors exigible.

7.5 ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC / GUIDE D'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE JEU

Monsieur le conseiller Richard Pommainville dépose un document intitulé « Guide d'achat d'équipement de jeu ». Ce document pourra être utilisé lors d'achat futur.

2018-04-097 7.6 PIQM-MADA 2018 / AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE PETITS TRAVAUX

CONSIDÉRANT que ministère de la Famille, en collaboration avec le MAMOT informe que l'appel d'offres 2018 du PIQM-MADA est présentement en cours jusqu'au 16 mai 2018;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire y présenter une demande d'aide financière;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice des loisirs à présenter une demande d'aide financière pour la réalisation de petits travaux.

DE PLUS, la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet. Mme Céline Ouimet, directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

#### 7.7 GALA DISTINCTION 19 AVRIL / REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Considérant le Gala Distinction Bénévole qui se tiendra le 19 avril prochain à Sainte-Barbe;

Monsieur le conseiller Richard Pommainville représentera la municipalité lors du gala.

#### 7.8 DEMANDES DE LA LIGUE DE DECK HOCKEY

Considérant les demandes de la ligue de deck hockey pour la saison estivale qui est :

- Le nettoyage de la surface, asphalte (patch pour les trous);
- Peinture des lignes;
- Renforcement des bandes;
- S'assurer que les portes soient fonctionnels (pour qu'elles ne referment pas);
- \* *Fixer les buts* et d'assurer qu'il n'y ait pas de trou dans les filets;

Les membres du conseil accèdent aux demandes. *\*Par contre, pour ce qui est de fixer les buts, cette demande est refusée à cause de notre police d'assurance.*

De plus, les membres du conseil désirent réduire à 150 pieds la longueur de la patinoire. Mandat à M. Stéphane Laberge, chef d'équipe à vérifier la possibilité de réduire la patinoire.

#### 7.9 JEUNESSE RURALE EN FORME / FONDS

Un appel de candidatures pour le Gala Jeunesse Rurale 2018 a été lancé sur notre page facebook afin de trouver des jeunes, âgés entre 6 et 24 ans de notre communauté s'étant démarqué dans les cinq catégories suivantes :

- Bénévolat ou implication citoyenne;
- Saines habitudes de vie (alimentation ou activité physique);
- Persévérance scolaire ou sociale;
- Environnement;
- Action culturelle;

Si les membres du conseil ont des noms à suggérer, de contacter Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice en loisirs. Le dépôt des candidatures doit se faire au plus tard le 13 avril 2018.

2018-04-098

#### 7.10 DEMANDE DU DECK HOCKEY INTÉRIEUR / ACHAT DE BALLE ET DOSSARDS

CONSIDÉRANT la demande pour l'achat de balles et dossards provenant des jeunes qui jouent au deck hockey intérieur;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat de douze (12) balles pour un montant de 30 \$. Pour les dossards, nous vérifierons s'il est possible d'utiliser de l'argent provenant de Jeunesse Rural en Forme pour acheter des dossards plus grands. Un dépôt pourrait être exigé pour le prêt d'équipements.

ADOPTÉ

2018-04-099 **7.II DEMANDE DE PRÊT DE LOCATION DE SALLE GRATUITE**

CONSIDÉRANT que des citoyennes ont demandé d'organiser un atelier « Apprendre à faire son savon » dans les locaux de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'elles désirent avoir le prêt du local gratuitement;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la location gratuite de la salle située au rez-de-chaussée. Nous mentionnerons aux utilisateurs que le local doit être remis dans son état initial.

ADOPTÉ

**THERMOSTAT / SALLE COMMUNAUTAIRE**

Considérant que les gens qui participent aux activités à la salle communautaire ont pris l'habitude changer régulièrement la température de la salle;

M. Stéphane Laberge, chef d'équipe demande la possibilité de changer le thermostat afin d'éviter que les locataires changent constamment la température de la salle.

**7.12 DEMANDE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR / JEUX DE SUFFLE BOARD**

Considérant que le club de l'or de Saint-Chrysostome a déposé une demande afin d'avoir un troisième terrain de suffle board à la salle communautaire;

Le conseil municipal désire présenter cette demande dans la demande de subvention PIQM-MADA. De plus, le conseil désire savoir si le club a d'autre projet. Il faut souligner que ce projet n'a pas été budgété pour 2018.

**8. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS**

**8.1 HORIZON ARBORICOLE / COUPE DE BRANCHES & SOUMISSION ARBRE À COUPER**

Le conseil municipal désire mentionner que la municipalité désire continuer la coupe de branches avec la firme « Horizon Arboricole ». Pour la coupe de l'arbre dans le rang Ruisseau Norton nord, nous demanderons à l'école professionnelle ou bien à M. Daniel Giroux.

**8.2 RÉCUPÉRATION PNEUS DE TRACTEUR**

Le conseil municipal aimerait faire la récupération de pneus de tracteur. Nous demanderons à Mme Émilie Escafit de la MRC le Haut-Saint-Laurent si elle peut nous aider à trouver une solution à ce problème.

### 8.3 OFFRE PRIX POUR CHLORE

Considérant que nous avons demandé à la quincaillerie Home Hardware « Pierre Machabée » et à la Meunerie de Saint-Chrysostome un prix pour l'achat de baril de chlore pour l'usine de filtration en eau potable;

Considérant le prix de la quincaillerie Home Hardware « Pierre Machabée » qui est de 164.99 \$ pour un baril de 205 litres;

Considérant le prix de notre fournisseur habituel, soit Javel Bois-Francs inc. qui est de 131.10 \$ pour un baril de 210 litres;

Le conseil municipal désire garder notre fournisseur actuel, soit Javel Bois-Francs inc.

2018-04-100

### 8.4 UMQ / ACHAT CARBURAN EN VRAC

#### MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE CARBURANTS EN VRAC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome présente une demande d'adhésion en cours de contrat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de joindre son regroupement d'achats et le contrat octroyé suite à l'appel d'offres publics #CAR-2016, pour un achat regroupé de différents en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au contrat CAR-2016, jusqu'à son échéance fixée au 31 mars 2019;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;**

**QUE** la Municipalité joint le regroupement d'achats de l'UMQ pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 31 mars 2019, pour assurer son approvisionnement en différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale;

**QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;



QUE considérant que l'UMQ a déjà émis les contrats avec divers fournisseurs-adjudicataire, la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0.0055 \$ (0.55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0.0100 \$ (1.0 ¢) par litre acheté aux non membres UMQ.

ADOPTÉ

2018-04-101 **8.5 SOUSSION RÉPARATION CAMION S-10**

CONSIDÉRANT qu'il faut effectuer des réparations sur le camion S-10 au niveau de portières et boîte du camion;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu deux (2) soumissions soit :

- Gérald Dagenais Pièces d'autos Inc. : 745.03 \$, taxes incluses
- Roger Renaud Automobiles Inc. : 807.12 \$, taxes incluses

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir la plus basse soumission, soit Gérald Dagenais Pièces d'autos Inc. au coût de 745.03 \$, taxes incluses, soumission datée du 26 février 2018.

ADOPTÉ

2018-04-102 **8.6 CUEILLETTE DES ORDURES / CHANGER DATES**

CONSIDÉRANT que pour la saison hivernale, la cueillette des ordures s'effectue aux deux (2 semaines), soit du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril;

CONSIDÉRANT les demandes pour reporter d'un (1) mois la cueillette des ordures aux deux (2) semaines;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ÉTABLIR la nouvelle cédule de cueillette des ordures comme suit :

- 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril inclusivement.

ADOPTÉ

**8.7 OPÉRATEUR EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES**

Considérant le besoin de former une nouvelle personne comme opérateur en eau potable et eaux usées;

Considérant qu'une personne a manifesté son intérêt pour occuper ce poste;

Le conseil municipal voudrait que le candidat soit rencontré afin de voir quelles sont les possibilités. De plus, nous vérifierons ce que les firmes peuvent nous offrir comme service.

## 8.8 TRAVAUX PHASE IV / RENCONTRE AVEC LA FIRME AVIZO

Mme Céline Ouimet, directrice générale informe les élus des derniers développements de la phase IV et des entretiens avec la Firme Avizo.

### 2018-04-103 8.9 REMPLACEMENT DRIVE 6

CONSIDÉRANT que nous avons dû remplacer la « drive 6 » à l'usine de filtration en eau potable suite à son bris survenu le 23 mars dernier;

CONSIDÉRANT que nous avons eu un problème avec le moteur de la pompe de distribution 6;

CONSIDÉRANT que nous avons dû avoir recours à des professionnels;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE tous les frais reliés aux bris survenus le 23 mars dernier soient pris au surplus affecté « aqueduc ».

ADOPTÉ

### 2018-04-104 8.10 POMPE DE DISTRIBUTION #5 / TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT que la pompe de distribution #5 ne donne plus son rendement de pompage;

CONSIDÉRANT que nous avons envoyé la pompe de distribution #5 chez la compagnie Natpro afin d'avoir une expertise;

CONSIDÉRANT que suite à l'expertise, nous devons faire l'acquisition d'une nouvelle pompe de distribution complète;

CONSIDÉRANT la soumission de Natpro au coût de 8 564.13 \$, plus taxes, la description est :

- Inspection de la vieille pompe
- Pompe de distribution neuve
- Nettoyer et peindre tête de décharge et « stuffing box »
- Nouveau « shaft »
- Nouvelles colonnes;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat d'une nouvelle pompe de distribution #5 au coût de 8 564.13 \$, plus taxes chez Natpro. Une somme de 3 200 \$ sera prise dans le budget 2018 et tous les autres frais seront pris dans le surplus affecté aqueduc.

ADOPTÉ

M. Stéphane Laberge, chef d'équipe explique que nous avons des problèmes au niveau des drives à l'usine de filtration en eau potable. Nous avons le « Groupe Desautels » qui travaille dans ce dossier. M. Laberge aimerait faire l'acquisition d'une « chèvre à moteur » pour lever les équipements au puits.

2018-04-105 ACQUISTION « GRUE D'ATELIER PLIANTE »

CONSIDÉRANT le besoin de faire l'acquisition d'une « grue d'atelier pliante » pour lever les équipements (pompe, moteur) à l'usine de filtration en eau potable;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire l'acquisition de cet équipement pour un prix budgétaire de 500 \$.

ADOPTÉ

8.II DEMANDE DE MME MARJOLAINE LEFORT / PANNEAUX DE SIGNALISATION

Mme Marjolaine Lefort fait encan pour la succession de son mari Denis Lefort le 9 avril prochain. Elle désire avoir des panneaux de signalisation (cônes, balises) de la municipalité pour cette journée et elle est prête à en déboursier des frais.

Le conseil municipal n'a pas d'objection à prêter gratuitement des cônes et balises pour la journée du 9 avril.

2018-04-106 8.12 INTERVENTION PONCEAU RANG ST-JOSEPH

CONSIDÉRANT que le service de la voirie a dû intervenir aujourd'hui afin de changer un ponceau situé dans le rang St-Joseph;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER toutes les dépenses reliées à la réparation de ce ponceau dans le budget courant.

ADOPTÉ

8.13 RÉCLAMATION ASSURANCE

Considérant qu'un employé temporaire à la voirie a subi des dommages à sa voiture suite à une chute de neige provenant du toit du garage municipal;

Nous attendrons un estimé des réparations afin de le transmettre à nos assurances.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais demande d'installer un panneau « *Attention chute de neige* » et installer des « arrêts de neige » sur la toiture du garage.

9. CONTRIBUTIONS MUNICIPALES

2018-04-107 9.1 DEMANDE DE L'ÉCOLE MONTPETIT / JARDIN COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que les élèves de l'École Montpetit, accompagnés de leurs parents et du professeur sont venus présenter le projet « *Un jardin à l'école Montpetit* »;

CONSIDÉRANT que ce projet consiste à l'aménagement de jardins en bacs, pour chaque cycle, qui seront installés dans la cour de l'École Montpetit;

CONSIDÉRANT qu'ils désirent une aide financière pour réaliser ce projet;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCORDER une aide financière de 1 000 \$ pour la réalisation de ce projet. Monsieur le conseiller Richard Pommainville souligne qu'il a trouvé du bois et de la terre noire pour les bacs. Monsieur le conseiller Mario Henderson suggère un petit échange de partage avec les personnes âgées.

ADOPTÉ

2018-04-108 9.2 DEMANDE DE L'ÉCOLE MONTPETIT / PROJET « KERMESSE »

CONSIDÉRANT que la municipalité avait autorisé une aide financière de 1 500 \$ pour la tenue d'une activité hivernale au mois de février dernier;

CONSIDÉRANT que cette activité a été annulée en raison de la mauvaise température;

CONSIDÉRANT que l'école veut organiser une « *Kermesse* » de fin d'année et désire savoir si l'aide financière est toujours accessible;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCORDER l'aide financière de 1 500 \$ pour l'organisation d'une « *Kermesse* » de fin d'année pour les élèves de l'École Montpetit.

ADOPTÉ

10. VARIA

10.1 RESTRUCTURATION DES CAISSES POPULAIRES DU HAUT-SAINT-LAURENT

Monsieur le Maire Gilles Dagenais explique avoir eu une rencontre avec la Caisse populaire du Haut-Saint-Laurent concernant la restructuration des caisses situés à Saint-Chrysostome, Howick et Ormstown.

10.2 RÈGLEMENTATION SUR L'AFFICHAGE / RUE NOTRE-DAME

Monsieur le conseiller Mario Henderson désire avoir une copie de la réglementation sur l'affichage de la rue Notre-Dame.

2018-04-109 10.3 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS / ASPHALTE RECYCLÉE

CONSIDÉRANT que la réfection de la Route 209 (Rivière noire sud) sera fait prochainement;

Proposé par Monsieur Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'asphalte à recycler lorsqu'ils exécuteront les travaux dans notre secteur.

ADOPTÉ

#### 10.4 SUIVI 717, RUE NOTRE-DAME

Monsieur le conseiller Mario Henderson mentionne que selon lui les véhicules stationnés au 717, rue Notre-Dame sont fonctionnels. Il y a un jugement pour cette propriété qui doit être respecté. On demande de faire régulariser la situation par l'inspecteur municipal, accompagné d'élus municipaux.

#### 10.5 NUMÉROS CIVIQUES RUE DES PINS

Un intérêt a été manifesté pour l'installation de numéros civiques pour la rue des Pins. Le point sera discuté lors de la préparation du budget 2019.

#### 10.6 DEA « DÉFIBRILLATEUR »

Monsieur le conseiller Richard Pommainville demande de vérifier le registre des défibrillateurs pour tous les appareils de la municipalité. On l'informe que c'est déjà fait.

#### 10.7 RANG ST-LOUIS / COURS D'EAU

Monsieur le conseiller Steve Laberge demande de faire vérifier un fossé ou cours d'eau aux limites des terres de M. Christian Labelle pour que l'eau s'égoutte. Le mandat est donné à M. Stéphane Laberge, chef d'équipe de vérifier le tout.

### II. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-04-110

### 12. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 22H00 l'ordre du jour étant épuisée.

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Dagenais  
Maire

\_\_\_\_\_  
Madame Céline Ouimet, g.m.a.  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

\* \* \* \* \*